

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 45

Artikel: "Le petit bas de laine"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du N° du 7 novembre 1914 : Urbain Olivier mobilisé (Urbain Olivier). — Partant pour la frontière. — « Le petit bas de laine. » — C'est la faute aux troglodytes ! (M.-F. T.) (A suivre). — Vê lo dzùlzo (Marc à Louis). — Il y a 67 ans (A suivre). — La pendule.

URBAIN OLIVIER MOBILISÉ

La mobilisation de notre armée, qui dure depuis plus de trois mois, et qui prendra fin Dieu sait quand, donne un regain d'actualité aux récits militaires d'autrefois. Le *Conteur* en a déjà publié quelques-uns, à la lecture desquels on a paru prendre plaisir. En voici encore un ; il est d'Urbain Olivier, le romancier populaire. Nous le faisons précéder de quelques notes rappelant les événements auxquels il a trait.

En 1831, le canton de Bâle devint le théâtre d'une discorde civile. La pluralité des communes avaient adressé au gouvernement des pétitions pour la restitution de droits que la ville leur avait autrefois garantis ; à cet effet, elles demandaient la convocation d'une assemblée constituante nommée par le peuple. Il ne fut tenu aucun compte de ces requêtes. Alors les campagnes s'insurgèrent, plantèrent des arbres de liberté dans les villages et établirent un gouvernement provisoire à Liestal. Le gouvernement mâta une première fois cette révolution, et se montra envers les coupables d'une dureté que blâmèrent même les autres confédérés. Poussée à bout, la campagne se révolta de nouveau. Une sanglante rencontre eut lieu à Liestal, en août 1831. La Diète, pour rétablir la paix, fit occuper le canton par les troupes fédérales. Le calme semblait revenu et l'armée de la Confédération presque tout entière s'était retirée dans ses foyers, quand, le 6 avril, à Gelterkinden, se produisit une attaque soudaine des soldats de la ville, au cours de laquelle nombre d'entre eux trouvèrent la mort. Nouvelle intervention armée de la Diète. Bâle repoussa les offres de médiation de celle-ci. A la fin, la suprême autorité fédérale, réunie à Lucerne, reconnaissant l'inflexible opiniâtreté de la bourgeoisie bâloise, prononça la séparation du canton en deux demi-cantons, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Ce dernier, composé de 52 communes, fut reçu avec sa constitution particulière, dans l'alliance de la Confédération et mis au bénéfice de la garantie fédérale.

Parmi les troupes levées par la Diète se trouvait un bataillon vaudois. C'est à ce dernier qu'appartenait Urbain Olivier :

L'état-major du bataillon et les six compagnies se réunirent à Lausanne. Le lendemain l'inspection de la troupe fut faite sur la place de Montbenon. Cette opération prit beaucoup de temps, car à cette époque déjà reculée, l'organisation militaire de notre pays n'avait point cette unité rigoureuse qu'elle a acquise dès lors. Les compagnies comptaient de nombreux surnuméraires, qu'il fallait renvoyer chez eux, et souvent il était difficile de décider entre plusieurs, pour ne commettre aucune injustice. Certes, ce n'est pas peu de chose pour un père de famille pauvre de quitter son foyer dans une saison active, laissant femme et enfants sans gagne-pain. Lorsque chaque compagnie eut subi son épuration, on lui donna un repos d'une heure. Les soldats en profitèrent pour se répandre dans la ville et se restaurer avant de partir. Le

bataillon attendit encore plusieurs heures avant de se mettre en route. Enfin l'ordre de départ étant donné, il défile dans les rues de Lausanne au bruit de tous ses tambours et bientôt il laisse derrière lui le chef-lieu du canton de Vaud pour gravir la montée du Chalet-à-Gobet. Le soir, les excellents bourgeois de Moudon étaient occupés à recevoir dignement leurs hôtes et les cabarets se remplissaient de militaires, tous gais comme des pinsons, quoique bon nombre d'entre eux fussent excessivement fatigués d'une première journée commencée peut-être à trois heures du matin.

En route, le bataillon observe un ordre convenable. L'avant-garde à quelque distance, ouvre la marche. Une compagnie de chasseurs en tête est légèrement détachée, puis le gros du bataillon suit avec l'état-major. A la queue, une petite arrière-garde ramasse les traîneurs, s'il y en a. Tous les soldats marchent à la file, sur deux rangs, l'un à droite, l'autre à gauche de la route. Les officiers sont au milieu vis-à-vis de leurs places respectives. De temps en temps, les trompettes de chasseurs abrègent les distances par quelque fanfare. La musique du bataillon reprend après eux, puis les tambours font retentir leurs caisses aux approches des villes qu'on doit traverser ou dans les divers lieux de halte. Une chanson commence en tête du bataillon. De compagnie en compagnie, le refrain est répété jusqu'au dernier peloton. Il en est de même d'un bon mot, s'il n'est ni méchant ni malhonnête, car dans ce dernier cas, celui qui l'aurait mis en avant le garderait pour son compte : personne ne lui en saurait gré.

Le commandement de halte est donné : chaque soldat met l'arme au pied, un tambour bat à l'ordre. Il s'agit de la dislocation du bataillon. Une compagnie ira prendre son logement dans tel village éloigné ; une autre reste avec l'état-major et les grenadiers. Demain, réunion du bataillon dans tel endroit et à telle heure. Les lieux d'étape sont en vue ; on allonge le pas, afin d'arriver un peu plus tôt. Le fourrier distribue les billets de logement et chacun se rend chez son hôte de la nuit prochaine, certain d'y trouver bon accueil, bon souper et longue causerie au foyer. Le lendemain le sac paraît moins lourd, les pieds commencent à se durcir ; la tête s'habitue à la coiffure militaire. Si le temps est beau, c'est une fête pour tous ; s'il fait vilain temps, on met la capote grise ; elle aura le temps de sécher, la nuit, chez le bourgeois, et nul ne se permettra d'être enrhumé s'il y peut quelque chose. En campagne la toux n'est pas de bonne mise, on s'en passe fort bien ; si malgré cela elle arrive, on la coupe au passage par quelques verres de grog brûlant.

Ainsi voyageaient nos bataillons de milice, il y a quelques trente ans. Vieux souvenirs de jeunesse, vous êtes aussi une étape de la vie. Heureux qui se souvient d'y avoir trouvé autre chose que le bruit du camp ou les tentations de cet âge !

Avenches, Morat, Aarberg et Büren, Balsthal où nous aiguîsâmes nos sabres, forêts où nous

trouvâmes un homme assassiné au milieu du chemin ; longue montée de Langenbrück... Waldenbourg, adieu ! Deux fois, à vingt ans, je traversai vos campagnes, le sac sur le dos et le mousquet au bras. De Genève à Bâle, sept journées de marches fatigantes, mais pleines aussi de poésie, pour ceux qui savaient la garder avec eux. Aujourd'hui sept heures sont suffisantes pour transporter un millier de soldats d'une de ces villes à l'autre, sans fatigue et à peu de frais. Pourrait-on dire après cela, qu'il n'y ait rien de changé sous le soleil !

Urbain OLIVIER.

Partant pour la frontière.

C'était le jour de la mobilisation de l'élite. Un jeune carabinier fait ses adieux à sa mère. La bonne femme ne peut retenir ses larmes. Une de ses voisines la console du mieux qu'elle peut :

— Voyons, voyons, lui dit-elle, faites-vous une raison. Avez-vous tant pleuré avant-hier, quand votre mari est parti avec le landsturm ?

— Mais vous comprenez bien, Madame, mon fils c'est le sang de mon sang, la chair de ma chair, tandis que mon mari c'est comme qui dirait... un parent par alliance.

*

Un landsturmien, tout gaillard sous l'uniforme, allait rejoindre son bataillon. Sur le pas de porte, sa femme, la mine pointue, le regardait s'éloigner.

— Dis-moi au moins adieu ! lui crie-t-elle.

Alors, lui songeant à l'humeur querelleuse de sa légitime :

— Adieu, adieu, je vais à la guerre pour avoir la paix !

« LE PETIT BAS DE LAINE »

La solidarité, le dévouement sont mobilisés. Ils sont sur les rangs. Leur tâche est grande. Elle n'est pas toujours aisée. Mais il semble que l'initiative, l'ingéniosité, le courage croissent en raison des difficultés à vaincre. Chacun apporte son tribut à l'œuvre commune ; chacun s'évertue à multiplier ses moyens de collaboration. C'est une édifiante réplique à l'œuvre de désolation qui s'accomplit sur les champs de bataille.

Parmi tous ceux auxquels doit aller une part de notre sollicitude, n'oublions pas les petits, les « gosses ». Ils ne connaissent la guerre que de nom ; ils en ignorent toutes les horreurs, toutes les larmes. Ah ! gardons-leur pieusement cette douce ignorance ; veillons que la misère, la faim, la maladie ne viennent trop tôt leur dévoiler l'envers de cette vie, que leurs yeux innocents voient encore toute de soleil, de joie et d'amour, cet amour inépuisable des mères. Toujours aimants, toujours souriants, cachons-leur bien nos soucis et nos peines. Tandis que nous en avons, dans une certaine mesure, le

pouvoir, tissons-leur des jours de bonheur. Ils n'échapperont que trop tôt, ces adorables petits, à nos caresses, à notre protection.

Ils ont tout particulièrement besoin de notre sollicitude, à cette heure-ci, les enfants. Voici venir l'hiver et la froidure, leurs ennemis. Debout! donc, pour les petits. Répondons à l'appel de leur grand ami, le poète-compositeur Pierre Alin — un des nôtres — dont la lyre a vibré si délicieusement à leur pensée et qui a si souvent et si bien chanté pour eux.

Dans les jours sombres que nous vivons, où l'on doit plus que jamais serrer les rangs, Pierre Alin a voulu donner à ses fidèles petits amis un témoignage nouveau de son intérêt. Il a créé le *Petit bas de laine*.

Vous, dont la grâce est souveraine,
Mains de femmes, mains de mamans,
C'est de vous surtout que j'attends
La bienfaisante et douce aubaine —
Car il faudra beaucoup de laine
Pour tant de petits pieds d'enfants.

C'est ici la dernière strophe de l'appel de Pierre Alin en faveur de l'œuvre du *Petit bas de laine*. Cet appel se vend dans toutes les librairies au profit de l'œuvre et au prix de 10 centimes, seulement.

Ajoutons que le vendredi 13 courant, à la Maison du Peuple et avec l'autorisation de la Municipalité, Pierre Alin donnera un concert, au profit aussi de l'œuvre dont il vient de prendre la généreuse initiative. De semblables concerts seront de même organisés dans d'autres villes romandes.

Les dons en argent, laine — ou en nature : tricotages — adressés à la Maison du Peuple ou à la librairie Tarin, à Lausanne, seront les bienvenus.

C'EST LA FAUTE AUX TROGLODYTES!

I

PERSONNAGES :

Georges Terrier, historien.
Lucie, sa femme.
Marcel.

La scène représente un modeste intérieur bourgeois. Assis devant une table chargée de papiers, Georges Terrier compulse de puissants parchemins.

GEORGES

Enfin, me voilà au bout de mes recherches! Le mystère qui enveloppait ces braves troglodytes commence à se dissiper. Peu à peu, les cavernes livrent leurs secrets. L'énigme des origines devient moins ténébreuse. Et qui sait? Un jour peut-être...

LUCIE (*entrant en coup de vent*).

Comment? Toujours plongé dans tes papiers! Mon pauvre Georges! Tu n'en finiras donc jamais? Quel mari, mon Dieu!

GEORGES

C'est si bon, le travail!

LUCIE

Sans doute! Cependant tu pourrais ne pas lui consacrer toute ta vie. Voyons, Georges, réfléchis un peu. La journée durant, tu es à tes cours. Le soir, à peine rentré, tu l'installes devant ta table et dès lors impossible de l'arracher une parole. Tu avoueras que mon existence n'est pas très gaie...

GEORGES

C'est vrai, chérie. Je suis un égoïste. Je reconnais mes torts. Toutefois n'exagérons rien. Tu n'es pas absolument privée de ces plaisirs mondains dont tu raffoles. Avant-hier nous avons passé la soirée chez les Genet. Hier, ta mère t'a conduite au théâtre où tu as rencontré notre excellent ami Marcel. A ton retour, tu étais toute rose de plaisir...

LUCIE

Il est si gentil, ce bon Marcel, si amusant... Et tu sais, il t'estime beaucoup, mais là, beaucoup...

GEORGES

Je le sais. De mon côté, je le considère comme un frère. C'est un homme foncièrement probe. Avec cela, gai, spirituel, plein d'entrain. Il voit la vie en rose, lui. Un aimable compagnon!

LUCIE (*nerveuse*).

N'est-ce pas? Aussi je t'ai réservé une surprise: Marcel viendra passer la soirée avec nous. Je l'attends d'une minute à l'autre...

GEORGES

Ah!

LUCIE

Oui! nous nous sommes vus cet après-midi en ville. Nous avons causé. Il m'a demandé de tes nouvelles, s'est informé de la santé des enfants, m'a fait un tas de confidences.

GEORGES

Des confidences! Oh! oh!

LUCIE (*lui donnant un baiser sur le front*)

Rassure-toi!... Mais tu ne saurais croire combien ces vieux garçons sont malheureux. Pas d'intérieur! Pas de but dans la vie! Aujourd'hui, par exemple, Marcel était absolument déprimé. Il m'a dit: « Est-il assez veinard, ce Georges, de posséder un amour de petite femme tel que vous. Si j'étais à sa place, rien ne manquerait à mon bonheur! »

GEORGES

Il t'a dit cela?

LUCIE

Et bien d'autres choses! Il était triste, triste. Alors, tu comprends, j'ai eu pitié... Je l'ai invité à dîner.

GEORGES

Tu as bien fait! Nous le reconforterons de notre amitié. Nous tâcherons de lui redonner du courage.

LUCIE

C'est ce que je me suis dit, persuadée que j'étais de ton approbation.

GEORGES

Certainement! Mais enfin pourquoi diable ne se marie-t-il pas? Il n'a que l'embaras du choix...

LUCIE

Peut-être a-t-il déjà choisi. Seulement, il y a les difficultés, les préjugés, un tas de choses enfin qui contrarient parfois l'élan de deux cœurs faits pour battre à l'unisson.

GEORGES

J'avoue ne pas très bien comprendre...

LUCIE

Un exemple. Admets un instant — simple hypothèse, bien entendu — que Marcel aime une femme qui ne soit pas libre, que de son côté cette femme l'aime aussi... Voilà, sans contredit, une situation inextricable. Peut-être Marcel se trouve-t-il dans cette situation-là! Que ferais-tu à sa place? Comment t'y prendrais-tu pour vaincre l'obstacle?

GEORGES

Tu veux dire le mari?

LUCIE

Soit!

GEORGES

Il faudrait savoir tout d'abord si le mari, l'obstacle en l'espèce, aime sa femme...

LUCIE

De tout son cœur! J'en suis sûre!

GEORGES (*étonné*).

Tu connais donc des faits précis?

LUCIE

Oui.

GEORGES

Ainsi posé, le problème est facile à résoudre. Dans un cas semblable, un honnête homme n'hésitera pas. Etouffant ses sentiments coupables, il montrera à la femme oubliée pour un instant de ses promesses et de ses devoirs l'abîme au fond duquel elle va rouler. Et ce sera là, à mon avis, la plus grande preuve d'amour qu'il puisse lui donner. Hors de cette solution, il n'y a que l'adultère, la lâcheté, la trahison, avec ses conséquences honteuses toujours, terribles parfois... Je suis heureux que Marcel t'ait confié ses secrets. Cela me permettra de lui donner un bon conseil.

LUCIE (*effrayée*).

Malheureux, que vas-tu faire? Mais je lui ai juré de ne jamais révéler à personne...

GEORGES

Nous verrons, nous verrons!... En attendant, permets que je termine ce travail. Marcel va arriver et je voudrais...

LUCIE

Je me sauve! (*Elle fait mine de sortir et revient aussitôt sur ses pas.*) Dis-moi, Georges.

GEORGES

Plait-il?

LUCIE

Pas un mot à Marcel de ce que je viens de te confier. Je serais si malheureuse qu'il pût croire que j'ai trahi son secret.

GEORGES

Sois tranquille. Il ne se doutera de rien. Je le ferai avouer à la longue, tout doucement, sans brusquer les choses. Mais un homme est là, en passe de se noyer. Mon devoir est de lui tendre la perche. Et ce devoir est d'autant plus impérieux que cet homme est mon ami...

(A suivre.)

M.-E. T.

VÉ LO DZUDZO

L'è onn' affère de la mètsance quand l'è que faut portà sè tsausse devant lo dzùdzo et on lài va pas asse chà qu'ao cabaret. A cliiau que l'ant bin habituà cein lau fà moins, quand bin tot parà cein fà adf oquie. Peinsà vo vâi assebin! L'è que on dzùdzo, l'è adf on dzùdzo! Et lè z'hussè! lè z'avocat, cliiau minamor! lè gendarme et tot lo diàblio et son train, n'è pardieu pas de la moqua de matou!

De tote lè vaunèze et lè cassibraille que défelâvant la pararda dévant monsu Gropsètro, on pucheint dzùdzo, ein avâi min que lài vègnâi asse soveint qu'on certain Tortiu de pè lo fond de la Broûye. Cliia serpeint de corps, ti lè trâi mài l'ètai perquie. N'ein fasâi pas dâi trau croûie, ma prau po sè fère mettre à l'ameinda ti lè iâdzo et cein lo bourlâve d'ître adf d'obedi de payi, de payi.

L'autr'hî co è-te que s'einfalâve pè lo porta dau tribuna, avoué on' hussè? Noutron Tortiu que l'ètai pardieu tot motset de revèrè monsu Gropsètro. Qu'avâi-te fè? Diabe lo mot que mè rappelo! Dâi caviye quemet l'avâi cotouma, de fère. Et, cli dzo que vo dio, monsu Gropsètro ètai mau verfi. Assebin, l'affère n'a pas trainâ: Tortiu l'ètai condamnâ oncora on coup à n'ameindâ que, ma fâi, n'ètai pas pequâie dâi vè.

Quand l'òdt sa condanachon, et que payive ti lè coup pe tèhè, Tortiu sè vire vè lo dzùdzo et lài fâ:

— Dite-vâi, monsu lo dzùdzo, lài pu pe rein teni avoué vo. Ti lè coup mè cote mè. Sti iâdzo su decidâ à fère autrameint. Voudrî dan vo dèmandâ se vo porrâ pas mè bailli quemet po lè tsemîn de fè on abbonement de dhî séance de tribunal? Dinse cein mè reviendrâi bin meillâc martsî.

MARC A LOUIS.